



Préavis de depart pour mon locataire

Par **philou**, le **05/02/2009** à **12:22**

bonjour,

je donne à louer à titre privé depuis 3 ans un studio auprès d'un locataire qui présente depuis quelques mois des difficultés de paiement de loyers.

je lui est proposer de monter un dossier APL car il seul à avoir des revenus (ce qui n'était pas le cas à la signature du contrat), sa femme travaillait mais ils ont eu un enfant et elle le garde à domicile.

ce qui fait que le loyer représente 50 % de ses revenus !

pour 2008: 2 loyers de retards

j'ai accepter l'étalement suivant ;

1 loyer _ 2 chèques étalés (décembre 2008/janvier 2009)

2eme loyer _ étalement en 10 fois snas frais

pour 2009: 1 loyer de retard

mon locataire me contacte de nouveau pour me faire savoir que le loyer de fev 2009 ne pourra pas être honorer.

j'aimerais connaître mes droits en terme de préavis de départ car j'ai le sentiment que les problèmes financiers de mon locataire ne pourront qu'empirer.

d'avance merci de vos réponses.

cordialement.